



## COMITE SYNDICAL – Séance du MERCREDI 28 MARS 2018

Date de convocation : 20 mars 2018 - Date d'affichage : 20 mars 2018  
Nombre de délégués : En exercice : 21 - Présents : 13 - Votants : 15

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-huit mars à 20h30, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont rassemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

Secrétaire de séance : Dominique DUFRASNES

### ETAIENT PRESENTS

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET	
CHATEAUFORT	:	Danielle MARIOT	
CHEVREUSE	:	Anne HERY LE PALLEC	Pierre GODON
CHOISEL	:	Alexandra PICHON	Véronique MANOUVRIER
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON	
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	
SAINT FORGET	:	Isabelle GAUTHERON	
SAINT REMY LES CHEVREUSE	:	Clément SCHAAL	Dominique DUFRASNES
SENLISSE	:	Christophe GASPARINI	Marie-Philomène TAVARES

### ABSENTS REPRESENTES

DAMPIERRE EN YVELINES	:	Jean-Pierre DE WINTER donne pouvoir à Jacques PELLETIER
MAGNY LES HAMEAUX	:	Christine MERCIER donne pouvoir à Bertrand HOUILLON

### ABSENTS EXCUSES

CERNAY LA VILLE	:	Roland BOUR
CHATEAUFORT	:	Julie MAHLMANN
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Sandrine MICHOT
MILON LA CHAPELLE	:	Pascal HAMON
SAINT FORGET	:	Maxime VERCRUYSSSE
SAINT LAMBERT DES BOIS	:	Danielle TACYNIAK

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### ORDRE DU JOUR :

1. *Nomination d'un secrétaire de séance*
2. *Approbation du procès-verbal du 14/12/2017*
3. *Débat d'Orientation Budgétaire 2018*

Le Président ouvre la séance à 20h30.

Le Président accueille et présente les deux nouveaux délégués pour la Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

### 1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président propose de nommer Monsieur Dominique DUFRASNES « secrétaire de séance ».

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette proposition.

## 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14/12/2017

Aucune remarque n'étant apportée, ce procès-verbal est accepté à la majorité des membres présents ou représentés (2 abstentions : Mrs SCHAAL et DUFRASNES car ils n'étaient pas présents lors de cette dernière séance du Comité Syndical).

## 3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Le Président présente le Rapport d'Orientation Budgétaire à tous les membres présents du Comité Syndical.

Un débat s'ensuit notamment sur 2 souhaits d'aménagements sur ce centre aquatique pour un total d'investissement de 900 000 € HT :

- Un bassin extérieur « rivière » côté « espace forme »
- Une aire extérieure de jeux aquatique côté « piscine »

Le centre aquatique fête ses 10 ans d'ouverture cette année. Le Président explique qu'il serait souhaitable, si nous voulons redynamiser l'attractivité de l'équipement, de créer de nouveaux aménagements aquatiques extérieurs.

Madame HERY apprécie la gestion rigoureuse du SIVOM et précise que ce projet est tout à fait viable sur le plan économique, mais précise que toutes les communes sont dans un cycle d'économie budgétaire et que, politiquement, elle n'est pas favorable au nouveau bassin côté forme, un peu trop luxueux à son avis. Madame HERY précise qu'elle votera contre ce projet d'aménagement au moment du vote du budget.

Madame GAUTHERON suit la position de Madame HERY.

Le Président précise que, contrairement à l'année passée, l'investissement est réduit qu'à un bassin extérieur et une aire de jeux pour les enfants. Il ajoute que ces aménagements pourront réduire le déficit de fonctionnement de la piscine.

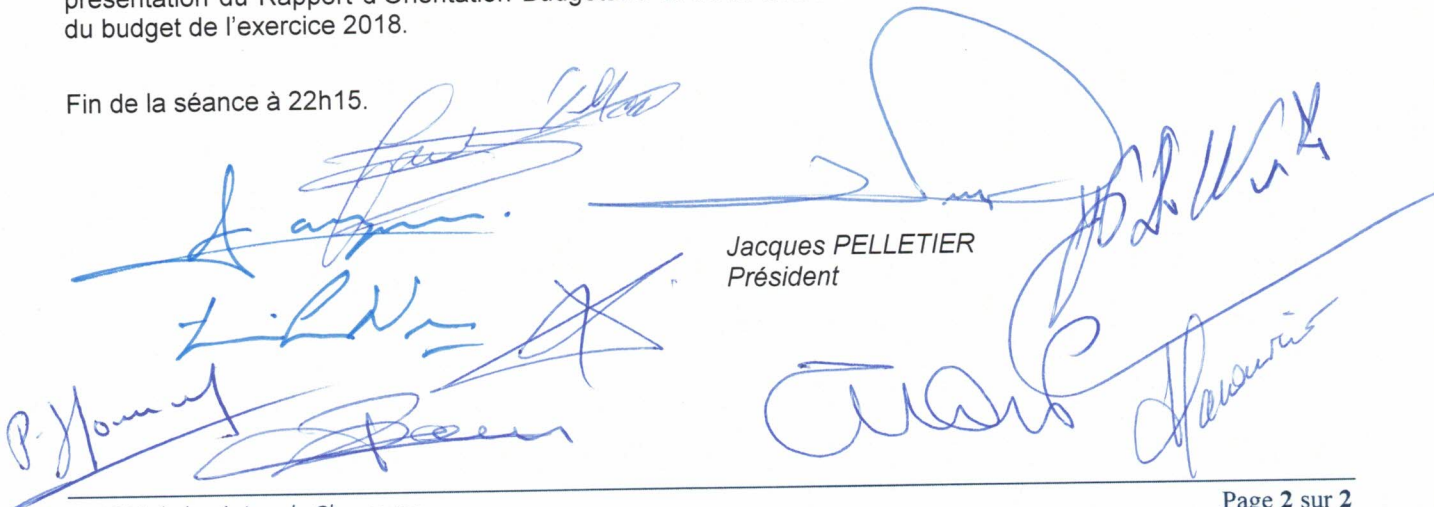
Monsieur HOUILLON est favorable à ces aménagements car il apprécie tout particulièrement la gestion de cet équipement. Il précise que les habitants de Magny-les-Hameaux fréquentent beaucoup cet établissement, du plus petit au plus âgé. Si, de plus, suite à cet investissement, les fréquentations augmentent, nous diminuerons les frais de fonctionnement, donc les centimes syndicaux. Monsieur HOUILLON précise que ce n'est pas un équipement de luxe, mais plutôt un lieu de bien-être et de loisirs ouvert à tout public.

Mrs SCHAAL et DUFRASNES de la Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont également d'accord avec Monsieur HOUILLON. Monsieur SCHAAL précise que ce n'est pas un luxe mais un effet de mode monstrueux sur la région parisienne.

Le Président précise que ces aménagements seront inscrits dans le budget 2018.

Après débat, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, prend acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires du budget de l'exercice 2018.

Fin de la séance à 22h15.



Jacques PELLETIER  
Président